

Les embauches diminuent au 2^e trimestre 2024

Au 2^e trimestre 2024, en France métropolitaine, 6317 000 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs), soit 1,5% de moins qu'au trimestre précédent (après +0,2% au 1^{er} trimestre 2024). Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) se replie (-1,7% après +0,8%). Le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) continue de baisser (-0,5% après -2,7%) et recule nettement sur un an (-5,5%).

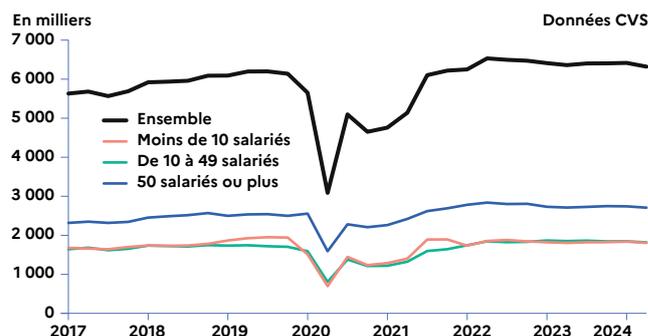
6 343 600 contrats prennent fin au 2^e trimestre 2024, soit 0,9% de moins qu'au trimestre précédent (après +1,6% au 1^{er} trimestre 2024). 5 300 800 CDD se terminent, en baisse de 0,3% (après +1,5% au trimestre précédent). Le nombre de fins de CDI recule nettement (-4,0% après +2,0% au trimestre précédent) et s'élève à 1042 800. Les fins de CDI reculent nettement sur un an (-6,1%), en lien notamment avec de moindres démissions et départs en retraite.

Les embauches diminuent au 2^e trimestre 2024

Au 2^e trimestre 2024, en France métropolitaine, 6317 000 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs, graphique 1), soit 1,5% de moins qu'au trimestre précédent (après +0,2% au 1^{er} trimestre 2024, tableau 1). Sur un an, le nombre d'embauches recule légèrement, de 0,6%.

Les embauches dans les établissements de moins de 10 salariés et dans les établissements de 10 à 49 salariés se replient (respectivement -1,9% et -1,4% après +0,8% et +0,1% au trimestre précédent), et elles poursuivent leur recul dans les établissements de 50 salariés ou plus (-1,3% après -0,2%). Les embauches poursuivent notamment leur baisse dans l'industrie et dans la construction (respectivement -0,9% et -1,8% après

GRAPHIQUE 1 | Nombre d'embauches par taille d'établissement



Lecture : dans les établissements de 50 salariés ou plus, 2 702 800 contrats sont signés au 2^e trimestre 2024.

Champ : France métropolitaine, secteur privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

-2,5% et -4,8%). Elles se replient également dans le tertiaire au 2^e trimestre 2024 (-1,5% après +0,4%). Cette baisse dans le tertiaire est notamment portée par l'hébergement-restauration (-6,7% après +1,5%), l'information-communication (-3,0% après -0,1%) et les services aux entreprises (-2,6% après -0,6%).

Le nombre de nouvelles missions d'intérim se stabilise au 2^e trimestre 2024 (+0,1% après -1,7%) et s'élève à 5 105 600 en métropole, hors agriculture [1]. Le nombre d'embauches d'intérimaires se situe en dessous du niveau atteint un an auparavant (-1,9%).

Les embauches en CDD reculent

Au 2^e trimestre 2024, les embauches en CDD se replient (-1,7%, à 5 268 600, après +0,8%, tableau 1). Les embauches en CDI reculent quant à elles plus légèrement, de 0,5%, à 1 048 400

TABLEAU 1 | Embauches par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T2 2024	T1 2024	T2 2024	T2 2024
Ensemble	6 317,0	0,2	-1,5	-0,6
Moins de 10 salariés	1 799,1	0,8	-1,9	0,0
De 10 à 49 salariés	1 815,2	0,1	-1,4	-1,8
50 salariés ou plus	2 702,8	-0,2	-1,3	-0,2
Industrie	212,0	-2,5	-0,9	-5,5
Construction	1 47,7	-4,8	-1,8	-9,0
Tertiaire	5 957,3	0,4	-1,5	-0,2
dont :				
commerce	554,9	-2,1	-0,8	-5,4
hébergement-restauration	849,5	1,5	-6,7	-3,8
information-communication	486,1	-0,1	-3,0	-5,4
services aux entreprises	1 177,3	-0,6	-2,6	-3,1
tertiaire non marchand	1 627,6	2,1	1,2	5,5
services aux ménages	1 007,0	-0,2	-0,9	2,7
CDD	5 268,6	0,8	-1,7	0,4
CDI	1 048,4	-2,7	-0,5	-5,5
Missions d'intérim	5 105,6	-1,7	0,1	-1,9

Note : le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (NAF) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services. Lecture : 1 048 400 CDI sont signés au 2^e trimestre 2024, soit 0,5% de moins qu'au 1^{er} trimestre 2024 et 5,5% de moins qu'au 2^e trimestre 2023.

Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. France métropolitaine, secteurs privés hors agriculture, pour les missions d'intérim.

Sources : Dares, MMO, missions d'intérim.

(après -2,7 % au 1^{er} trimestre 2024). La part des CDD dans les embauches diminue un peu, de 0,2 point, à 83,4 % (graphique 2).

Sur un an, les embauches en CDD augmentent légèrement (+0,4 %) alors que celles en CDI reculent nettement (-5,5 %).

Les fins de contrat de travail se replient au 2^e trimestre 2024

Le nombre de fins de contrat recule au 2^e trimestre 2024 (-0,9% après +1,6 % au 1^{er} trimestre 2024) et atteint 6 343 600. Sur un an, le nombre de fins de contrat recule de 0,2 % (tableau 2).

Les fins de contrat des établissements de 50 salariés ou plus se replient (-1,0% après +1,3% au trimestre précédent), tout comme celles dans les établissements de moins de 10 salariés et dans les établissements entre 10 et 49 salariés (respectivement -0,8% et -1,0% après +1,7% et +1,8%) (graphique 3).

Les fins de contrat se replient dans le tertiaire (-0,8% après +1,5%), dans l'industrie (-3,1% après +3,7%) et dans la construction (-3,6% après +0,3%). Dans le tertiaire, les fins de contrat se replient notamment dans les services aux entreprises (-2,9% après +0,9%) et dans l'information-communication (-3,2% après -0,3%). À l'inverse, elles poursuivent leur progression dans le tertiaire non marchand (+1,2% après +2,9%).

TABLEAU 2 | Fins de contrat de travail par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
	T2 2024	T1 2024	T2 2024	T2 2024
Ensemble	6 343,6	1,6	-0,9	-0,2
Moins de 10 salariés	1 784,9	1,7	-0,8	0,3
De 10 à 49 salariés	1 845,8	1,8	-1,0	-1,4
50 salariés ou plus	2 712,9	1,3	-1,0	0,3
Industrie	208,1	3,7	-3,1	-4,1
Construction	155,6	0,3	-3,6	-7,1
Tertiaire	5 979,9	1,5	-0,8	0,1
dont :				
commerce	558,3	1,2	-1,5	-4,2
hébergement-restauration	879,1	0,2	-0,6	-2,6
information-communication	484,9	-0,3	-3,2	-5,4
services aux entreprises	1 161,7	0,9	-2,9	-2,6
tertiaire non marchand	1 631,6	2,9	1,2	5,3
services aux ménages	1 019,4	2,1	-0,4	2,8
CDD	5 300,8	1,5	-0,3	1,1
dont :				
CDD de plus d'un mois arrivés à terme	802,7	1,4	0,1	-2,2
CDD de moins d'un mois arrivés à terme	4 291,7	1,6	-0,5	2,0
ruptures anticipées	206,3	-1,1	1,3	-4,2
CDI	1 042,8	2,0	-4,0	-6,1
dont :				
démissions	459,9	0,5	-4,2	-7,1
ruptures conventionnelles	126,6	1,7	-3,7	-1,4
licenciements économiques	20,3	-3,1	4,9	-0,5
licenciements non économiques	124,6	7,7	-2,7	-5,2
départs en retraite	50,5	18,5	-18,2	-24,1
fins de période d'essai	226,3	-1,9	-1,2	-3,1
autres motifs de fin	34,6	7,0	-5,2	-2,0

Note : le secteur des services aux ménages correspond aux secteurs RZ et SZ de la nomenclature d'activités française (NAF) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services. Lecture : 5 300 800 CDD prennent fin au 2^e trimestre 2024, soit 0,3% de moins qu'au 1^{er} trimestre 2024 et 1,1% de plus qu'au 2^e trimestre 2023.

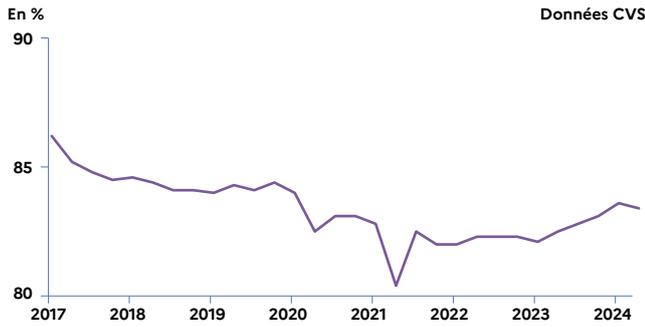
Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO.

Au 2^e trimestre 2024, le nombre de fins de CDD recule légèrement (-0,3% après +1,5% au 1^{er} trimestre 2024, graphique 4). Alors que les ruptures anticipées de CDD rebondissent (+1,3% après -1,1% au trimestre précédent), les CDD de moins d'un mois arrivés à terme reculent (-0,5% après +1,6%). Dans le même temps, ceux de plus d'un mois arrivés à terme se stabilisent au 2^e trimestre 2024 (+0,1% après +1,4%). Au total, 5 300 800 CDD prennent fin au 2^e trimestre 2024, soit 1,1% de plus qu'à la même période l'année précédente.

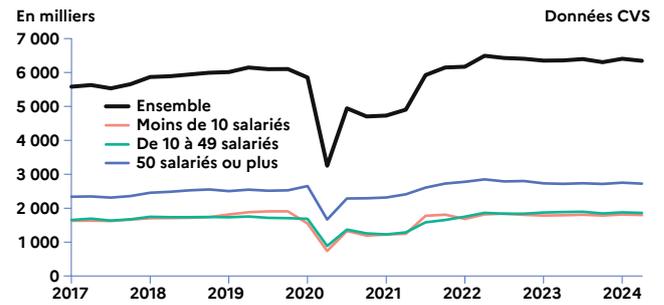
Au 2^e trimestre 2024, le nombre de fins de CDI se replie nettement (-4,0% après +2,0% au 1^{er} trimestre 2024). Il est 6,1% en dessous du niveau atteint au 2^e trimestre 2023. La grande majorité des motifs de fins de CDI se replie, dont notamment les démissions (-4,2% après +0,5%), les départs à la retraite (-18,2% après +18,5%), les ruptures conventionnelles (-3,7% après +1,7%) et les licenciements non économiques (-2,7% après +7,7%). Sur un an, le nombre de fins de CDI baisse nettement (-6,1%), en lien notamment avec un net recul des démissions (-7,1%) et des départs en retraite (-24,1%). ●

GRAPHIQUE 2 | Part des CDD dans les embauches, hors intérim



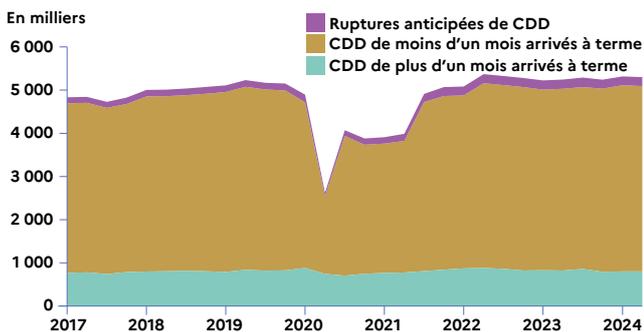
Lecture: au 2^e trimestre 2024, 83,4% des embauches, hors intérim, se font en CDD.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de fins de contrat de travail par taille d'établissement



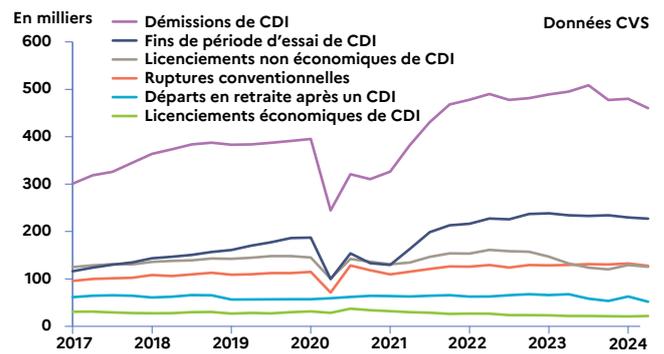
Lecture: dans les établissements de 50 salariés ou plus, 2 712 900 contrats se terminent au 2^e trimestre 2024.

GRAPHIQUE 4 | Nombre de CDD arrivés à terme et de ruptures anticipées de CDD



Lecture: sur les 5 300 800 fins de CDD au 2^e trimestre 2024, 4 291 700 sont des CDD de moins d'un mois arrivés à terme.

GRAPHIQUE 5 | Nombre de fins de CDI par motif



Lecture: 459 900 CDI prennent fin au 2^e trimestre 2024 à la suite de démissions.

Champ des graphiques 2, 3, 4 et 5: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source des graphiques 2, 3, 4 et 5: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

ENCADRÉ 1 • Les données sur les mouvements de main-d'œuvre

Source

Avant 2015, deux sources de données étaient mobilisées pour suivre les mouvements de main-d'œuvre: la Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustive pour tous les établissements de plus de 50 salariés, et l'enquête complémentaire trimestrielle (enquête sur les Mouvements de main-d'œuvre – EMMO), qui échantillonnait les établissements de moins de 50 salariés. Depuis, les Déclarations sociales nominatives (DSN) sont venues se substituer à ces deux sources. Un document d'études détaille la méthodologie retenue pour assurer ce changement de source [2]. Une note précise des évolutions méthodologiques ultérieures, notamment l'intégration des établissements de moins de 10 salariés, initialement hors champ lors de la reprise de la diffusion des mouvements de main-d'œuvre, en juin 2018 [3]. Une autre note précise les nouveaux changements opérés en juillet 2023 [4].

Champ

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Avertissements

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées dans ce *Dares Indicateurs* sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

Les contrats de sécurisation professionnelle peuvent être déclarés soit en licenciements économiques soit en autres motifs de fin de CDI.

Révisions

Par rapport aux estimations diffusées le 11 juillet 2024, le tableau EN 1 présente les révisions des principaux agrégats (embauches, fins de contrat) pour les deux derniers trimestres. Les révisions sont, pour l'essentiel, liées à l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS).

TABLEAU EN 1 | Révisions des principaux agrégats des mouvements de main-d'œuvre En %, données CVS

	Évolutions trimestrielles			
	T4 2023		T1 2024	
	DI T1 2024	DI T2 2024	DI T1 2024	DI T2 2024
Embauches	0,1	0,0	0,5	0,2
<i>Embauches en CDD</i>	0,5	0,4	1,2	0,8
<i>Embauches en CDI</i>	-1,8	-1,7	-2,7	-2,7
Fins de contrat	-1,3	-1,4	1,5	1,6
<i>Fins de contrat en CDD</i>	-0,9	-1,0	1,5	1,5
<i>Fins de contrat en CDI</i>	-3,4	-3,5	1,6	2,0

Lecture: lors de la publication du *Dares Indicateurs* (DI) du 1^{er} trimestre 2024 en juillet 2024, les fins de contrat diminuent de 1,3% au 4^e trimestre 2023, contre une diminution de 1,4% dans la présente publication.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

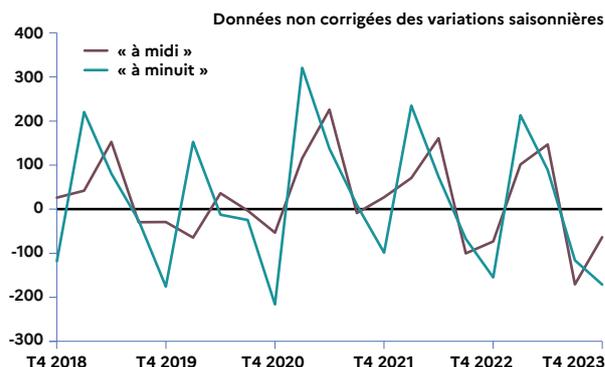
ENCADRÉ 2 • D'importantes différences de concept entre les données sur les mouvements de main-d'œuvre et les estimations trimestrielles d'emploi

L'écart entre les entrées et les sorties mesurées chaque trimestre *via* les mouvements de main-d'œuvre ne correspond pas à la variation trimestrielle issue des Estimations d'emploi produites par l'Insee, en collaboration avec l'Urssaf caisse nationale et la Dares. En particulier :

- Les champs géographiques et sectoriels diffèrent : les mouvements de main-d'œuvre portent sur le champ salarié privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs de France métropolitaine ; les Estimations trimestrielles d'emploi couvrent le champ salarié privé (hors activités extraterritoriales) pour l'estimation flash, et l'ensemble des secteurs (hors activités extraterritoriales) pour la seconde estimation publiée environ 60 jours après la fin du trimestre, en France, hors Mayotte.
- Le concept mesuré n'est pas équivalent : les Estimations d'emploi sont corrigées de la multi-activité – une personne ayant simultanément plusieurs contrats n'est comptée qu'une seule fois –, alors que les mouvements de main-d'œuvre recensent l'ensemble des contrats.
- La mesure n'est pas effectuée au même moment. Ainsi, les Estimations d'emploi se basent sur un mode de comptabilisation des effectifs « à midi » : autrement dit, un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les Estimations d'emploi. A contrario, soustraire les entrées et les sorties mesurées dans les mouvements de main-d'œuvre

permet d'estimer la variation du nombre de salariés « à minuit » : un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les sorties et ne figure plus dans les effectifs comptés « à minuit ». L'ampleur de l'écart entre ces deux mesures des effectifs « à midi » et « à minuit » est potentiellement conséquente (graphique EN 1).

GRAPHIQUE EN 1 | Évolutions des effectifs selon des mesures « à midi » ou « à minuit »



Champ : France métropolitaine, secteur privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données non corrigées des variations saisonnières).

Adel Bendounan (Dares)

Pour en savoir plus

Toutes les séries des mouvements de main-d'œuvre sont disponibles *via* [l'application interactive](#).

- [1] Dinh L.-D. (2024), « [L'emploi intérimaire toujours en recul au 2^e trimestre 2024](#) », *Dares Indicateurs* n° 53, août.
- [2] Milin K. (2018), « [Reconstitution des mouvements de main-d'œuvre depuis 1993 : guide méthodologique](#) », *Document d'études*, Dares, n° 221, juin.
- [3] Milin K. (2020), « [Données sur les mouvements de main-d'œuvre : évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juillet 2020](#) », Note, Dares, juillet.
- [4] Dares (2023), « [Note méthodologique : révision des séries de mouvements de main-d'œuvre](#) », Note, Dares, juillet.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère du Travail et de l'Emploi

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère du Travail et de l'Emploi. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE
PUBLIQUE